



**PROCES VERBAL**  
**de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 Avril 2021 à 9h30**

**Plaisanciers Lahonçais 549, Chemin Pedegain-64990 LAHONCE**  
**Tel: 06 99 87 14 55 E-mail : plaisanciers.lahoncais@gmail.com**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Association des Plaisanciers Lahonçais a eu lieu exceptionnellement le samedi 3 Avril 2021 à 9h30 -549, Chemin Pédegain – 64990 LAHONCE en présence de Monsieur le Maire de LAHONCE.  
L'Assemblée est présidée par Alain SIEBERT Président de séance, la secrétaire de séance est Marie-Annick BRICARD

**Présents:** A.BAILLARD, C. BLOUIN, M.A. BRICARD, G. BROT, M. CABANNE,  
C.HARRETCHE, M. LEVOINTURIER, A. SIEBERT

**Absents ayant donné un pouvoir:** J.OYARZABAL, D. PLACE, R. SANTAMARIA

**Excusé:** H.LABARBERE

Le Président ouvre la séance à 10 h, l'ordre du jour est rappelé.

1. Approbation du PV de l'AG précédente.
2. Approbation du rapport moral et d'activités 2020.
3. Présentation et approbation du bilan financier 2020.
4. Mise à jour des statuts de l'Association (changement d'adresse).
5. Renouvellement du tiers sortant et élection des nouveaux candidats.
6. Point et information sur le règlement intérieur.
7. Questions diverses.

Alain SIEBERT en sa qualité de Président remercie Monsieur le Maire David HUGLA pour sa présence à l'Assemblée Générale. Il présente le rapport moral et le bilan d'activité de l'année 2020 et donne ensuite la parole au trésorier René CABANNE qui commente le rapport financier.

Malgré le format inhabituel (distanciation, mesures sanitaires, vote par courrier), cette Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée uniquement en présence des membres Conseil d'Administration. Vos réponses aux intentions de vote furent nombreuses puisque 56 des adhérents et sympathisants y ont participé.

Au cours de cette réunion nous avons procédé au dépouillement des bulletins de votes. C.HARRETCHE en est le scrutateur, 55 bulletins ont été validés.

**1. Approbation du PV de l'AG précédente.**

Rapport approuvé à l'unanimité

**2. Approbation du rapport moral et d'activités 2020.**

Rapport approuvé à l'unanimité

**3. Présentation et approbation du bilan financier 2020.**

Bilan approuvé à l'unanimité

**4. Mise à jour des statuts de l'Association (changement d'adresse).**

Les Plaisanciers Lahonçais

MAIRIE DE LAHONCE-700, avenue de l'Abbaye

64990 LAHONCE

Approuvé à l'unanimité

**5. Renouvellement du tiers sortant et élection des nouveaux candidats.**

A. BAILLARD, G.BROT, M.CABANNE, D.PLACE,

Tous sont réélus à la majorité

**Les nouveaux candidats**, B. DELMAS, Th. MOLON, Th. OYARZABAL et M.A

BRICARD en tant que secrétaire du bureau : Tous sont élus à la majorité.

**6. Point et information sur le règlement intérieur.**

Le Président rappelle que durant le dernier Conseil d'Administration il a été décidé à l'unanimité que les cotisations 2022 augmenteront de 20 euros. Vous avez été destinataires du document (règlement intérieur) concernant les cotisations 2022 et la mise au point sur les badges et les clés.

**7. Questions diverses.**

☞ Le calendrier des activités 2021 vous sera communiqué ultérieurement.

Les aléas COVID 19 en détermineront les dates et les possibilités. Vous êtes tous invités à nous faire part de vos suggestions et idées en matières de sorties ou d'activités.

☞ La place au ponton d'accueil sera relouée cette année afin de faciliter vos départs et retours (horaires des marées).

☞ Monsieur le Maire signale que des travaux vont être entrepris en cours d'année le long de la berge ainsi que dans le chemin d'accès au port afin de faciliter la traversée de la route.

11h 15 plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire.

Fait à LAHONCE le 14/04/2021

**Le Président de séance**  
**Alain SIEBERT**



**La Secrétaire de séance**  
**Marie-Annick BRICARD**

